



## CURRICULUM VITAE

### Karl LAFAURIE

Docteur en droit privé et sciences criminelles – Agrégé des facultés de droit  
Professeur des universités

Né le 1<sup>er</sup> août 1990 à Périgueux (Dordogne)

Nationalité française

Courriel : karl.lafaurie@unilim.fr

Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine

5 rue Felix Éboué

87031 Limoges Cedex



### - PARCOURS UNIVERSITAIRE -

**2021 : Agrégation** de droit privé et sciences criminelles.

**2018 : Qualification** aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.

**2017 : Doctorat en Droit, spécialité droit privé et sciences criminelles** – Université de Bordeaux.

*Thèse intitulée « La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité », soutenue le 4 décembre 2017 (membres du jury : Monsieur le professeur D. MAZEAUD, Madame le professeur C. SAINT-ALARY-HOUIN, Madame le professeur L. SAUTONIE-LAGUIONIE ; Monsieur le professeur G. WICKER, directeur de la recherche).*

*Premier prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté.*

*Prix Garrigou de l'Académie de législation.*

*Mention du prix de thèse des entreprises de l'Association française des docteurs en droit.*

**2013 : Master 2 Recherche « Droit privé approfondi », branche Droit civil, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

*Mémoire intitulé « La force obligatoire du contrat au regard des procédures d'insolvabilité », récompensé par le prix des Masters 2 du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.*

**2012 : Master 1 Droit privé général, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2011 : Licence de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2010 : D.E.U.G. de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### - STATUTS UNIVERSITAIRES -

**Depuis 2022 : Professeur des universités** (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

**2020-2021 : Maître de conférences** (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

**2019-2020 : Enseignant-chercheur contractuel** (Institut d'administration des entreprises de Caen).

**2018-2019 : Enseignant contractuel** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

**2016-2018 : A.T.E.R.** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

**2013-2016 : Doctorant contractuel** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

## - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES -

### ◇ COURS :

#### • Cours magistraux à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges :

- Introduction générale au droit (24h) – L1 Droit.
- Droit des personnes (36h) – L1 Droit (Campus de Brive).
- Droit de la famille (36h) – L1 Droit.
- Droit des entreprises en difficulté (30h) – M1 Droit de l'entreprise, M1 Droit notarial, M1 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux, M1 Droit privé général.
- Droit des entreprises en difficulté approfondi (20h) – M2 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels.
- Droit notarial des entreprises en difficulté (6h) – M2 Droit notarial.
- Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales (12h) – M2 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux
- Régimes matrimoniaux (21h) – M2 Droit et promotion du patrimoine immobilier

#### • Cours magistraux en formation continue à l'IAE de Caen :

- Statut juridique et social du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Protection du patrimoine privé du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Fondamentaux de la société civile immobilière (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).
- Utiliser opportunément la société civile immobilière (6h) – M1 Gestion de patrimoine, BPRI (IAE de Caen).
- Droit fiscal des particuliers (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).

#### • Cours magistraux à l'École Nationale de la Magistrature :

- Droit des contrats (20h), préparation intégrée de l'ENM.
- Contrats spéciaux (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Régime général de l'obligation (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Présentation générale du droit des biens (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.
- Présentation générale des contrats spéciaux (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.
- La prescription (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.

#### • Formations à l'Institut national des formations notariales (INFN) :

- Technique des liquidations et partages des communautés et successions (60h) – 3<sup>e</sup> semestrialité du DSN, INFN Paris.
- Le notaire et l'entreprise en difficulté (6h) – 4<sup>e</sup> semestrialité du DSN, INFN Caen.

### ◇ THÈSES ET AUTRES :

#### • Direction de thèse

A. DURAND, *L'apport de la liberté contractuelle à la défense des intérêts patrimoniaux des majeurs protégés* (commencée en 2022). Recherche financée par un contrat doctoral. Co-direction avec le Professeur Jean-Marie Plazy.

H. GARAUD, *Le patrimoine successoral* (commencée en 2023). Recherche financée par un contrat doctoral.

#### **• Soutenances de thèse**

- S. MALEK, *Le traitement juridique des difficultés patrimoniales des personnes physiques. Réflexion sur l'articulation entre le droit des entreprises en difficulté et le droit du surendettement des particuliers*, dir. N. SAUPHANOR-BROUILLAUD et A. REYGROBELLET, Université Paris Nanterre, 2023 (**rapporteur**).
- A. TOURÉ, *Le préjudice collectif des créanciers d'une procédure collective*, dir. C. LEBEL, Université de Besançon, 2023 (**rapporteur**).
- C. KAIGL, *Le surendettement des particuliers à l'épreuve des droits fondamentaux*, dir. N. FRICERO, Université de Nice, 2022 (**rapporteur**).
- L. ALZAMEL, *La prescription civile, étude comparée droit français et droit koweïtien*, dir. F. JULIENNE, Université de Bordeaux, 2022 (**rapporteur**).
- A. VANEL, *Les dettes du couple*, dir. B. VAREILLE et G. YILDIRIM, Université de Limoges, 2022 (**examineur**).
- M. VILLAR, *La performance en droit privé : du contrat à un essai de théorie générale*, dir. E. GARAUD, Université de Limoges, 2021 (**examineur**).

#### **• Soutenances d'habilitation à diriger des recherches**

- M. MARTIN, *La quasi-personnalité. Notions et taxonomie*, dir. B. VAREILLE et R. LAHER, Université de Limoges, 2023 (**rapporteur**).

#### **• Soutenances de DSN**

- Direction de rapport : 1
- Participations en tant que membre de jury : 4

### **◇ FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU DROIT**

#### **• Formations auprès des magistrats**

- « *L'entrepreneur individuel et le droit des procédures collectives* » (Direction de la session organisée par l'ENM), Limoges, 14 novembre 2023.
- « *Les plans* » (Participation à la session organisée par l'ENM), Paris, 9 octobre 2023.

#### **• Formations auprès des notaires :**

- « *Le logement de l'entrepreneur individuel* », formation dispensée dans le cadre du Congrès des Notaires tenu le 27 septembre 2023, à Deauville.
- « *La vente d'immeuble d'une personne placée en procédure collective* », formation dispensée dans le cadre du Congrès des Notaires tenu le 13 octobre 2022, à Marseille.

#### **• Formations auprès des avocats :**

- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur l'ouverture d'une succession* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 27 avril 2023.
- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur les rapports patrimoniaux et extrapatrimoniaux dans la famille* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 23 mars 2023.
- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur la validité et l'efficacité des sûretés constituées avant ou après le jugement d'ouverture* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 23 février 2023.

- « *Le droit des entreprises en difficultés confronté au nouveau statut de l'entrepreneur individuel* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 24 novembre 2022.

- « *Les nouveautés apportées par l'ordonnance du 15/09/2021 - Réforme du droit des entreprises en difficultés* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 9 novembre 2022.

• **Formations auprès des mandataires judiciaires :**

- « *Procédures collectives et droit notarial : regards croisés* », formation dispensée dans le cadre de l'Institut de formation des praticiens des procédures collectives, le 17 novembre 2023, à Sarlat-La-Canéda.

## **- ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES -**

### **◇ RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES**

• **Direction scientifique de revue**

- Depuis 2022 : Codirecteur scientifique de la revue *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis).

• **Chronique**

- Depuis 2022 : Titulaire de la chronique « Plans » à la *Revue des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis)

### **◇ PUBLICATIONS**

• **Ouvrages**

1) *La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité*, thèse Bordeaux, 2017 : LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit privé », tome 595, 2020, préf. G. WICKER.

2) K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2023.

3) *Code des sociétés et autres groupements* : LexisNexis, 2023, collaboration à l'ouvrage dirigé par F. DEBOISSY et G. WICKER (mise à jour annuelle depuis 2021).

• **Chapitres d'ouvrages**

- **Droit de l'insolvabilité**

1) « La vente d'immeuble par une personne faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité », in *Vente immobilière* : Francis Lefebvre, coll. « Memento Pratique », 2023.

2) « Incidences des procédures collectives sur les successions », in B. VAREILLE (dir.), *Successions et libéralités* : Francis Lefebvre, coll. « Memento Pratique », 3<sup>e</sup> éd., 2023 (mise à jour annuelle depuis 2022), 26 p.

3) « Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience et de rebond des TPE et PME », in K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2023, 9 p.

4) « Articulation du statut de l'entrepreneur avec les procédures collectives », in N. JULIAN et J.-F. HAMELLIN (dir.), *L'entrepreneur individuel* : LGDJ, 2022, 69 p.

#### - ***Droit patrimonial***

5) « Introduction. À la recherche d'une définition du patrimoine numérique. Regards du juriste », in *Patrimoine numérique et droit patrimonial de la famille*, dir. G. Yildirim : Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », à paraître.

#### • **Fascicules d'encyclopédies**

##### - ***Droit de l'insolvabilité***

1) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation des créanciers – Compensation » : *J-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2372, 2022, avec R. LOIR.

2) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation du vendeur de meubles – Clause de réserve de propriété » : *J-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2545, 2022, avec P. CROCQ (†).

##### - ***Droit du patrimoine***

3) « Mandats successoraux – Le mandat à effet posthume » : *J-Cl. Code civil*, art. 812 à 812-7, fasc. 70, 2021, avec G. WICKER.

4) « Mandats successoraux – Mandat conventionnel et mandat judiciaire » : *J-Cl. Code civil*, art. 813 à 814-1, fasc. 80, 2021, avec G. WICKER et J.-C. PAGNUCCO.

#### • **Articles**

##### - ***Droit de l'insolvabilité***

1) « Droit du surendettement des particuliers et consumérisme », in *La loyauté en droit économique. Mélanges en l'honneur du doyen Yves Picod* : Dalloz, 2023, à paraître.

2) « Le traitement des difficultés du professionnel surendetté : quelle harmonie entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel ? » : *Revue des procédures collectives* sept. 2023, dossier 44, p. 32.

3) « La vente d'immeuble d'une personne placée en procédure collective » : *Actualité juridique droit immobilier (Dalloz)*, 2023, p. 18 (également publié à la revue *Solution Notaire Hebdo* 22 déc. 2022, inf. 12, p. 19).

4) « L'après-procédure collective pour les garants du débiteur » : *Revue des procédures collectives* juill. 2022, dossier 24, p. 38.

5) « Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives » : *Revue Lamy Droit des Affaires* juill.-août 2022, supplément au n°183, p. 4.

6) « L'altération des principes directeurs du droit des contrats par l'impératif de pérennité de l'entreprise », in G. BARGAIN et F. JURIEDIEU (dir.), *La pérennité de l'entreprise* : LexisNexis, 2022.

7) « Y a-t-il du nouveau au sujet du sort de la caution d'un débiteur libéré de ses dettes ? » *Actualité des procédures collectives* janv. 2022, n°1, p. 1.

8) « Point d'étape sur le droit « de crise » des entreprises en difficulté actuellement en vigueur » : *APC* mai 2021, n° 10, p. 1.

- 9) « Les dettes professionnelles du particulier en rétablissement personnel : avancée à petits pas pour le rebond économique » : *RPC* sept. 2020, n° 5, étude 23, p. 10.
- 10) « Contrainte des créanciers dans le régime de crise de la conciliation : présent et avenir » : *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* juill.-août 2020, p. 72.
- 11) « Retour et projection sur le sort de la clause de réserve de propriété en cas d'effacement de dette » : *Droit et patrimoine*, avr. 2019, n° 290, p. 13.
- 12) « Aspects de droit des sociétés » (directive du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, à la remise de dettes et aux déchéances, et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en matière de restructuration, d'insolvabilité et de remise de dettes) : *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, LexisNexis, sept. 2019, n° 14, p 6.
- 13) « Réitération de promesse synallagmatique de vente par acte authentique et dessaisissement » : *BJE* juill.-août 2019, p. 9.

### **- Droit du patrimoine**

- 14) « Le mandat, instrument juridique approprié à l'entretien de l'animal d'autrui ? » : *Revue semestrielle de droit animalier* 2023-2, à paraître.
- 15) Les propositions de la deuxième commission du 118<sup>e</sup> congrès : une ingénierie notariale de l'entreprise, toujours au service de l'homme : *JCP N* 2022, n° 48, hors-série, 10007.
- 16) « Les conséquences juridiques du décès de l'entrepreneur individuel après la loi du 14 février 2022 » : *Solution Notaire Hebdo* 23 juin 2022, inf. 12, p. 15.
- 17) « Le régime fiscal de la tontine peut-il résister à la fragilisation des présomptions irréfragables ? » : *Ingénierie patrimoniale*, 2020, n° 2, p. 147.
- 18) « Clauses abusives : l'articulation de l'article 1171 du Code civil avec les textes spéciaux » : *JCP E* 2017, 1453.
- 19) « L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité civile » *in* *L'appréciation de la faute et des manquements contractuels : Cahiers de jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées*, n° spécial, 2017, p. 35-49.

### **• Notes sous arrêts**

#### **- Observations et notes sous arrêts en droit des procédures collectives**

*À l'Actualité des procédures collectives civiles et commerciales (LexisNexis) :*

- 1) « Admission de l'action visant le constat de l'acquisition d'une clause résolutoire antérieurement au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 13 sept. 2023, n° 22-12.047 : *APC* sept. 2023, n° 16, alerte 211.
- 2) « Vente, par le donataire, de la chose donnée par le débiteur dessaisi : quelle action pour le liquidateur ? », note sous Cass. com., 13 sept. 2023, n° 22-10.249 : *APC* sept. 2023, n° 16, alerte 213.
- 3) « La taxe foncière n'est pas née pour les besoins de la vie courante du débiteur », note sous Cass. com., 24 mai 2023, n° 21-16.004 : *APC* juin 2023, n° 12, alerte 151.
- 4) « Droit propre du débiteur de se défendre sur le recours formé contre une décision fixant une créance après reprise d'instance », note sous Cass. com., 24 mai 2023, n° 21-22.398 : *APC* juin 2023, n° 12, alerte 153.

- 5) « Interdiction du paiement de la créance d'une partie civile issue d'un fait commis avant l'ouverture de la procédure collective », note sous Cass. crim., 10 mai 2023, n° 21-20.655 : *APC* juin 2023, n° 11, alerte 135.
- 6) « Exigence du respect des clauses d'agrément incluses dans le bail commercial en cas de cession du fonds de commerce en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-20.655 : *APC* avr. 2023, n° 9, p. 5.
- 7) « (Im)précisions sur l'objet de la contestation de la créance déclarée », note sous Cass. com., 29 mars 2023, n° 21-20.452 : *APC* avr. 2023, n° 8, p. 3.
- 8) « Caractérisation et portée d'une modification de fondement d'une créance déclarée : une illustration avec la clause pénale et la responsabilité contractuelle », note sous Cass. com., 8 mars 2023, n° 21-22.354 : *APC* mars 2023, n° 7, p. 3.
- 9) « Précisions sur le point de départ et le moment d'appréciation du délai de 3 mois de l'article L. 622-14, alinéa 3 », note sous Cass. com., 18 janv. 2023, n° 21-15.576 : *APC* févr. 2023, n° 4, p. 5.
- 10) « Le paiement après le délai de 3 mois de l'article L. 622-14, alinéa 3, mais avant le dépôt de la requête du bailleur fait obstacle à la résiliation du bail », note sous CA Paris, pôle 5, ch. 9, 22 sept. 2022, n° 21/14862 : *APC* oct. 2022, n° 17, p. 3.
- 11) « L'admission de la compensation des dettes dans la procédure de surendettement », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 30 juin 2022, n° 21-10.272 : *APC* oct. 2022, n° 17, p. 7.
- 12) « Spécificité du relevé de forclusion d'un créancier titulaire d'une sûreté publiée », note sous CA Colmar, 1<sup>re</sup> ch. civ., 27 avr. 2022, n° 20/02008 : *APC* sept. 2022, n° 15, p. 4.
- 13) « La résolution d'un contrat pour inexécution d'une obligation de livraison et ses suites », note sous Cass. com., 15 juin 2022, n° 21-10.802 et 21-12.358 : *APC* sept. 2022, n° 15, p. 6.
- 14) « La transaction, fait générateur d'une créance postérieure privilégiée », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-22.284 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 3.
- 15) « Pas de droit de préemption pour le preneur à bail commercial dans le cadre de la cession de gré à gré en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-19.174 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 5.
- 16) « Caractérisation de l'impossibilité manifeste de redressement, condition d'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous CA Paris, pôle 5, chambre 9, 17 févr. 2022, n° RG 21/12954 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 3.
- 17) « Absence de dessaisissement pour l'action en réduction d'une donation-partage », note sous Cass. com., 2 mars 2022, n° 20-20.173 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 5.
- 18) « Conditions d'une nouvelle extension de procédure après la résolution d'un plan », note sous Cass. com. 8 déc. 2021, n° 20-17.766 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 2.
- 19) « L'action en responsabilité engagée par un associé contre un tiers est subordonnée à l'existence d'un préjudice personnel et distinct de celui subi par la société », note sous Cass. com. 4 nov. 2021, n° 19-12.342 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 5.
- 20) « Point de départ du délai de la tierce opposition à la décision de report de la date de cessation des paiements », note sous Cass. com. 17 juin 2020, n° 18-25262 : *APC* sept. 2020, n° 14, p. 6.
- 21) « L'application de la responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'interdiction de gérer au représentant permanent d'une société dirigeante », note sous Cass. com. 8 janv. 2020, n° 18-1502 : *APC* févr. 2020, n° 4, p. 5.

- 22) « La paralysie des droits contre la caution personne physique ne porte pas atteinte au droit fondamental à agir du créancier », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-24.018 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 77, p. 12.
- 23) « Situation du titulaire d'un droit de suite sur un fonds de commerce objet exclusif du plan de cession du tiers détenteur », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-15.864 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 78, p. 14.
- 24) « Résolution d'un plan de cession pour non-respect par le cessionnaire de ses engagements économiques et sociaux », note sous CA Chambéry, 1<sup>re</sup> ch., 23 mai 2023, n° 22/01754 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 79, p. 15.
- 25) « Recevabilité de la tierce opposition de l'associé contre le plan désignant un mandataire ad hoc par application de l'article L. 631-9-1 C. com », note sous Cass. com., 8 févr. 2023, n° 21-14.189 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 48, p. 8.
- 26) « Maintien de l'effet interruptif de la déclaration de créance à l'égard de la caution jusqu'à l'achèvement du plan de redressement », note sous Cass. com., 23 nov. 2022, n° 21-13.386 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 49, p. 9.
- 27) « Force obligatoire des clauses relatives aux charges de baux repris par le cessionnaire », note sous Cass. civ. 3e, 16 nov. 2022, n° 21-10.016 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 50, p. 11.
- 28) « Maintien de la suspension des poursuites individuelles pendant l'exécution du plan de sauvegarde », note sous Cass. com., 7 sept. 2022, n° 20-20.404 et 20-20.538 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 5, p. 37.
- 29) « Le passif né durant l'exécution du plan est soumis au droit commun », note sous Cass. com., 26 oct. 2022, n° 21-13.474 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 6, p. 38.
- 30) « Tierce opposition du créancier omis du plan contre le jugement constatant l'achèvement de son exécution », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-11.937 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 7, p. 39.
- 31) « Créances antérieures déclarées : tout dans le plan, rien en dehors dans le plan », note sous Cass. com., 18 mai 2022, n° 19-25.796 : *RPC* sept.-oct. 2022, com. 78, p. 26.
- 32) « Portée de l'engagement relatif au maintien de l'emploi sans mention de durée », note sous Cass. com., 2 févr. 2022, n° 19-19.525 : *RPC* sept.-oct. 2022, com. 79, p. 28.
- 33) « Irrecevabilité de la tierce opposition d'un créancier contre le jugement arrêtant un plan de sauvegarde », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-25.153 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 26, p. 37.
- 34) « Substitution de garanties décidée dans un plan de sauvegarde organisant la cession isolée d'actifs », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-20.810 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 27, p. 38.
- 35) « Invocabilité des dispositions du plan par les cautions et application de la loi dans le temps », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16.816 et 19-17.154 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 28, p. 39.
- 36) « Effet suspensif du plan de continuation pour la prescription des créances », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 29, p. 40.
- 37) « La reprise des poursuites du créancier impayé à l'issue du plan non résolu », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 30, p. 41.
- 38) « L'absence d'acceptation implicite du créancier pour la modification du plan avant la réforme du 15 septembre 2022 », note sous Cass. com., 29 sept. 2021, n° 20-10.436 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 31, p. 42.



39) « La cessation de l'activité ne justifie pas nécessairement la résolution du plan », note sous Cass. com., 2 févr. 2022, n° 20-20.199 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 32, p. 43.

40) « Le défaut de respect du plan n'établit pas à lui seul la cessation des paiements », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 20-14.101 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 33, p. 44.

*Au Bulletin Joly Entreprises en difficulté (Lextenso éditions) :*

41) « Dénaturation d'une clause d'indemnisation forfaitaire visant précisément la décision de non-continuation d'un contrat en cours », note sous Cass. com., 5 juill. 2023, n° 22-12.192 : *BJE* nov.-déc. 2023, à paraître.

42) « Exclusion des coobligés non conventionnels des mesures bénéficiant aux garants personnes physiques », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-21330 : *BJE* sept.-oct. 2023, p. 8

43) « Continuation d'un contrat en cours et dette antérieure à exécution échelonnée », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-21692 : *BJE* juill.-août 2023, p. 30.

44) « Déclaration de créance par le débiteur : un parcours de santé pour le créancier ? », note sous Cass. com., 8 févr. 2023, n° 21-19.330 : *BJE* mai-juin 2023, p. 20.

45) « L'interdiction des paiements comme fondement de la paralysie de sanctions non contractuelles : l'exemple de l'avocat débiteur de la Caisse nationale des barreaux », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 26 oct. 2022, n° 21-10.938 : *BJE* janv.-févr. 2023, p. 18.

46) « Renonciation tacite à la résiliation du bail commercial pour défaut de paiement des loyers postérieurs au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 5 oct. 2022, n° 21-11.759 : *BJE* nov.-déc. 2022, p. 15.

47) « Une fenêtre de tir étroite pour les clauses d'indemnisation forfaitaire des contrats en cours ? », note sous Cass. com., 29 juin 2022, n° 21-11.674 : *BJE* sept.-oct. 2022, p. 8.

48) « Inéligibilité de principe d'un membre de GAEC à une procédure collective », note sous Cass. com., 26 déc. 2021, n° 20-18.344 : *BJE* mai-juin 2022, p. 20.

49) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-16.231 : *BJE* janv.-févr. 2022, p. 25.

50) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 21 janv. 2021, n° 19-20.076 : *BJE* mai-juin 2021, p. 20.

51) « L'ordre public du bail d'habitation comme limite au régime (d'ordre public) des contrats en cours » note sous Cass. com., 7 octobre 2020, n° 19-10.685 : *BJE* janv.- févr. 2021, p. 22.

52) « Précisions sur les droits du créancier en cas de défaut de déclaration de créance », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 19-10206 : *BJE* nov.-déc. 2020, p. 21.

53) « La possible compensation de créances non connexes dans une procédure collective », note sous Cass. com., 1<sup>er</sup> juill. 2020, n° 18-25487 : *BJE* sept.-oct. 2020, p. 31.

54) « Défaut de responsabilité du mandataire-liquidateur dans la poursuite d'un bail », note sous Cass. com., 5 févr. 2020, n° 18-21529 : *BJE* juill.-août 2020, p. 12.

55) « La caution face à la reprise des échéances futures d'un prêt par le cessionnaire d'un bien grevé de sûreté », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21925 : *BJE* mai-juin 2020, p. 22.

56) « Interprétation d'une offre de reprise d'un bail commercial », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18833 : *BJE janv.-févr.* 2020, p. 31.

57) « Portée de la résiliation d'un contrat prononcée par le juge-commissaire en cas d'interdépendance contractuelle », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *BJE nov.-déc.* 2019, p. 19.

- 58) « Articulation du régime des contrats en cours avec les clauses prévoyant une indemnité de résiliation », note sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-14352 : *BJE* sept.-oct. 2019, p. 15.
- 59) « D'utiles rappels sur la compensation d'une créance non encore admise », note sous Cass. com., 3 avr. 2019, n° 17-28463 : *BJE* juill.-août 2019, p. 36.
- 60) « Défaut de responsabilité de l'administrateur dans la demande de prolongation du délai d'option », note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-25792 : *BJE* mai-juin 2019, p. 20.
- 61) « La résiliation du bail prononcée en dépit d'un effacement de dettes », obs. sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 10 janv. 2019, n° 17-21774 : *BJE* mars-avr. 2019, p. 42.
- 62) « L'obligation de garantie de paiement du maître de l'ouvrage exclue des mesures de paralysie de la procédure collective », obs. sous Cass. com., 10 oct. 2018, n° 17-18547 : *BJE* nov.-déc. 2018, p. 434.

*À l'Essentiel du droit des entreprises en difficulté (Lextenso éditions)*

- 63) « Cantonnement du montant des créances admises à celui dû au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 5 juill. 2023, n° 22-10.104 : *LEDEN* févr. 2023, p. 3.
- 64) « L'effacement possible des dettes tenant à un versement indu de RSA », note sous CE, 1<sup>re</sup>-4<sup>e</sup> ch. réunies, 12 mai 2023, n° 46.1606 : *LEDEN* juill. 2023, p. 4.
- 65) « Identification des dettes effacées à la clôture du rétablissement professionnel », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-19.743 : *LEDEN* juin 2023, p. 2.
- 66) « Rôle d'un prêt familial dans l'appréciation de la cessation des paiements », note sous Cass. com., 14 déc. 2022, n° 21-17.706 : *LEDEN* févr. 2023, p. 3.
- 67) « La convention d'arbitrage n'est pas un contrat en cours », note sous Cass. com., 23 nov. 2022, n° 21-10.614 : *LEDEN* févr. 2023, p. 4.
- 68) « L'effet de purge de l'interdiction des paiements sur le débiteur de cotisations sociales », note sous Cass. 2<sup>e</sup> civ., 1<sup>er</sup> déc. 2022, n° 21-11997 : *LEDEN* janv. 2023, p. 3.
- 69) « L'abus du droit d'agir en responsabilité pour insuffisance d'actif du liquidateur », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-15381 : *LEDEN* oct. 2022, p. 5.
- 70) « Effets de la caducité de l'accord de conciliation sur les sûretés consenties dans son cadre », note sous CA Reims, ch. civ., 1<sup>re</sup> sect., 5 avr. 2022, n° 21/00822 : *LEDEN* oct. 2022, p. 2.
- 71) « Inopposabilité d'une clause attributive de compétence au liquidateur », note sous Cass. com., 9 juin 2022, n° 20-23509 : *LEDEN* sept. 2022, p. 3.
- 72) « Application des intérêts majorés d'un prêt supérieur à un an », note sous CA Lyon, 3<sup>e</sup> ch. A, 14 avr. 2022, n° 21/05608 : *LEDEN* juin 2022, p. 3.
- 73) « La tierce opposition, toujours seul recours contre les dispositions patrimoniales du divorce du débiteur », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-10.710 : *LEDEN*, déc. 2021, p. 3.
- 74) « Effet interruptif de prescription de la déclaration de créance à l'égard du codébiteur solidaire », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-14.606 : *LEDEN*, sept. 2021, p. 5.
- 75) « Absence d'exigence d'un lien de causalité entre l'omission du débiteur et la tardiveté de la déclaration de créance », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *LEDEN*, juill. 2021, p. 3.
- 76) « Action directe du liquidateur contre l'assureur du dirigeant condamné pour insuffisance d'actif », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-12825 et 19-17066 : *LEDEN*, juin 2021, p. 5.

- 77) « Une meilleure justification de la paralysie des clauses de blocage de comptes nantis », note sous T. com., Nanterre, 8e ch., 25 mars 2021, n° 2020L03281 : *LEDEN*, mai 2021, p. 5.
- 78) « Application des dispositions du plan aux cautions engagées avant 2005 », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16816 et 19-17154 : *LEDEN* avr. 2021, p. 3.
- 79) « La créance conditionnelle a pour fait générateur le contrat », note sous Cass. com., 20 janv. 2021, n° 19-18563 : *LEDEN* avr. 2021, p. 4.
- 80) « Droits des créanciers impayés après l'arrivée du terme d'un plan de continuation », note sous Cass. com., 6 janv. 2021, n° 19-21830 : *LEDEN* févr. 2021, p. 5.
- 81) « Limites à la revendication du prix d'un bien vendu avec réserve de propriété », note sous Cass. com., 9 déc. 2020, n° 19-16542 : *LEDEN* févr. 2021, p. 4.
- 82) « Responsabilité du liquidateur en raison de la vente d'un actif revendiqué », note sous Cass. com., 12 nov. 2020, n° 19-10419 : *LEDEN* janv. 2021, p. 5.
- 83) « Pas d'arrêt des voies d'exécution contre une caution réelle en procédure collective », note sous Cass. com., 25 nov. 2020, n° 19-11525 : *LEDEN* janv. 2021, p. 2.
- 84) « La clôture pour extinction du passif fait cesser la confusion de patrimoines », note sous Cass. com., 21 oct. 2020, n° 19-15.545 : *LEDEN* déc. 2020, p. 4.
- 85) « Reprise d'une liquidation judiciaire pour l'exécution forcée d'une action déjà engagée », note sous Cass. com., n° 19-14.894 : *LEDEN* déc. 2020, p. 3.
- 86) « Charge de la preuve de l'état de cessation des paiements », note sous 23 sept. 2020, n° 18-26143 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 2.
- 87) « Limites de l'interdiction des poursuites durant la période d'observation », note sous 7 oct. 2020, n° 19-14422 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 3.
- 88) « Distinction de la perte de chance du succès d'une action et du recouvrement d'une créance », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 9 sept. 2020, n° 19-19351 : *LEDEN* oct. 2020, p. 3.
- 89) « Responsabilité pour insuffisance d'actif et augmentation de capital », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 17-27208 : *LEDEN* oct. 2020, p. 5.
- 90) « L'application exclusive du droit des entreprises en difficulté aux professionnels libéraux », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10464 : *LEDEN* sept. 2020, p. 2.
- 91) « La créance garantie doit-elle être déclarée à la procédure collective de la "caution réelle" », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-13153 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 92) « Sanction de l'omission de déclaration de cessation des paiements et de l'insuffisance d'apport », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10341 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 93) « Extension de procédure et déclaration de créance », note sous Cass. com., 25 mars 2020, n° 18-20078 : *LEDEN* juill. 2020, p. 2.
- 94) « L'appel en garantie, instance en cours reprise après déclaration de la créance », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 27 févr. 2020, n° 19-10887 : *LEDEN* juill. 2020, p. 3.
- 95) « Constitution de partie civile et action en responsabilité civile du liquidateur contre le président d'une association », note sous Cass. crim., 1<sup>er</sup> avr. 2020, n° 19-80375 : *LEDEN* juin 2020, p. 6.
- 96) « Confusion de patrimoine et rémunération du dirigeant », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-24052 : *LEDEN* mai 2020, p. 2.
- 97) « Responsabilité du liquidateur ayant indûment résilié un bail », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-25355 : *LEDEN* mai 2020, p. 5.

- 98) « Régularité de l'admission d'une créance par le juge-commissaire face à une contestation non sérieuse », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-21907 : *LEDEN* avr. 2020, p. 4.
- 99) « Responsabilité pour insuffisance d'actif d'un dirigeant s'étant abstenu de payer les loyers de la société », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-19704 : *LEDEN* avr. 2020, p. 6.
- 100) « Réaffirmation des conséquences de la décision de rejet de la créance sur la caution », note sous Cass. com., 22 janv. 2020, n° 18-19526 : *LEDEN* mars 2020, p. 3.
- 101) « Caractérisation de la fraude dans les concours consentis par les créanciers », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21452 : *LEDEN* mars 2020, p. 7.
- 102) « Référé-provision : le juge-commissaire exclusivement compétent pour se prononcer sur la créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19425 : *LEDEN* févr. 2020, p. 3.
- 103) « La liquidation judiciaire n'exclut pas la perte de chance de recouvrer une créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19366 : *LEDEN* févr. 2020, p. 4.
- 104) « Exigences formelles de la lettre de consultation notifiée aux créanciers », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-20408 : *LEDEN* janv. 2020, p. 3.
- 105) « Détermination du caractère volontaire de l'omission d'une créance par le débiteur », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18438 : *LEDEN* janv. 2020, p. 4.
- 106) « Pas de rétractation de l'offre après l'autorisation judiciaire de la cession de gré à gré », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-15871 : *LEDEN* janv. 2020, p. 5.
- 107) « Contrat d'assurance inclus de plein droit dans la cession judiciaire du fonds de commerce », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2019, n° 18-15994 : *LEDEN* déc. 2019, p. 3.
- 108) « Le sort des contrats interdépendants à l'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 9 oct. 2019, n° 18-15597 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 109) « Efficacité de la clause résolutoire du bail d'habitation », note sous Cass. com., 25 sept. 2019, n° 18-15162 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 110) « Poursuite des créanciers contre les associés d'une société civile en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 2 oct. 2019, n° 18-11854 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 111) « Déchéance des mesures de traitement de surendettement en cas de souscription d'un crédit-bail », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-20101 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 112) « Perte du recours de la caution : ne pas confondre existence et exigibilité de la dette », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-17398 : *LEDEN* nov. 2019, p. 2.
- 113) « Opposabilité aux tiers de la résiliation prononcée ou constatée par le juge-commissaire », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 114) « Clause résolutoire d'un bail commercial non acquise au jugement d'ouverture », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 4 juill. 2019, n° 18-16453 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 115) « Auteur de l'action en responsabilité dirigée contre le liquidateur », note sous Cass. com., 9 juill. 2019, n° 17-28792 : *LEDEN* oct. 2019, p. 6.
- 116) « Référé provision : instance non interrompue, mais demande irrecevable », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16777 : *LEDEN* sept. 2019, p. 2.
- 117) « Conséquences de la résiliation de contrats de crédit-bail par le liquidateur », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16248 : *LEDEN* sept. 2019, p. 3.
- 118) « La créance de conservation d'un bien indivis ne se déclare pas » note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 17-26154 : *LEDEN* sept. 2019, p. 4.

119)« Application de l'interdiction des poursuites à l'appel en garantie », obs. sous Cass. com., 29 mai 2019, n° 16-26989 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.

120)« Détermination du moment de la compensation reconnue par un jugement revêtu de l'exécution provisoire », obs. sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-11251 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.

121)« Avertissement personnel du créancier titulaire de sûreté publiée et vérification des inscriptions par le liquidateur », obs. sous Cass. com., 17 avr. 2019, n° 17-27058 : *LEDEN* juin 2019, p. 4.

122)« Défaut d'exigence de nouvelle justification pour l'actualisation du montant d'une créance déclarée », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-27607 : *LEDEN* mai 2019, p. 3.

123)« Action en responsabilité contre le liquidateur pour défaut d'exécution d'une ordonnance autorisant une cession d'immeuble », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17- 20545 : *LEDEN* mai 2019, p. 6.

124)« Déclaration d'une créance par un avocat au nom et pour le compte du liquidateur d'une société », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-22366 : *LEDEN* avr. 2019, p. 6.

125)« Nécessité de déclarer la créance pour le jeu de la compensation de dettes connexes après le jugement d'ouverture », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-28589 : *LEDEN* avr. 2019, p. 5.

126)« Précisions sur la demande de communication de renseignements auprès du commissaire aux comptes », obs. sous CA Paris, pôle 5, ch. 8, 22 janv. 2019, n° 18/19891 : *LEDEN* mars 2019, p. 2.

127)« La compétence du liquidateur pour la demande d'une renonciation à une clause d'inaliénabilité », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 déc. 2018, n° 17-17551 : *LEDEN* févr. 2019, p. 5.

128)« Exclusion de la faute du notaire dans la vérification de l'absence de procédure collective », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 28 nov. 2018, n° 17-31144 : *LEDEN* févr. 2019, p. 6.

129)« Absence d'incidence du redressement judiciaire de la société sur l'obligation des associés au paiement des cotisations sociales », obs. sous Cass. com., 21 nov. 2018, n° 17-18306 : *LEDEN* janv. 2019, p. 4.

130)« La vente de machine à sous assortie d'une clause de réserve de propriété est ferme et définitive », obs. sous Cass. com., 17 oct. 2018, n° 17-14986 : *LEDEN* déc. 2018, p. 4.

131)« Mise au point sur les effets de l'admission de créance sur la prescription de l'action contre la caution », obs. sous Cass. com., 3 oct. 2018, n° 16-26985 : *LEDEN* nov. 2018, p. 3

#### *À la Gazette du Palais*

132)« Conditions du relevé de forclusion du créancier oublié par le débiteur dans la liste des créances », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 75.

133)« Intérêt personnel d'un créancier à former une réclamation contre l'état des créances », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 19-24154 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 73.

134)« Application de l'arrêt des procédures civiles d'exécution aux créances salariales », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-15.690 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 72.

135)« Créance déclarée, mais oubliée : quel recours pour le créancier ? », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-19.127 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 66.

136)« Exclusion de la qualification d'instance en cours du référé-expertise », note sous Cass. com., 8 avr. 2021, n° 19-25.507 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 65.

137) « Une décision de justice rendue après une interruption d'instance non reprise régulièrement est réputée non avenue », note sous Cass. com., 3 févr. 2021, n° 19-19010 : *Gaz. Pal.* 2021, 13 avr. 2021, n° 14, p. 69.

*À la Semaine juridique (édition générale)*

138) « Exclusion confirmée du droit de préemption du preneur à bail commercial en cas de cession de gré à gré », note sous Cass. 3e civ., 15 févr. 2023, n° 21-16.475 : *JCP G* 2023, act. 274.

**- Notes sous arrêts en droit du patrimoine :**

139) « Caractère fictif de la donation de la nue-propiété d'une somme d'argent avec réserve de quasi-usufruit », note sous CADF, avis, séance n° 1/2023, 11 mai 2023, aff. n° 2022-15 : *Dr. fisc.* 2023, à paraître.

140) « Pas de déclaration à la succession des créances payées en vertu d'un jugement exécutoire », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 12 oct. 2022 n° 20-21.016 : *Solution Notaire Hebdo* nov. 2022.

141) « L'intérêt social, condition de la désignation d'un mandataire ad hoc aux fins de convocation d'une assemblée générale », note sous Cass. com., 15 déc. 2021, n° 20-12.307 : *JCP G* 2022, act. 212

142) « L'exclusion des immeubles par destination dans l'appréciation de la notion de société à prépondérance immobilière », note sous Cass. com., 2 déc. 2020, n° 18-25.559 : *Dr. fisc.* 2021, n° 5, comm. 133 et *JCP E* 2021, 1103.

143) « La Cour de cassation au secours des clauses relatives à la contribution aux charges du mariage », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 13 mai 2020, n° 19-11.444 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

144) « Sort des dividendes distribués entre le décès de l'associé et la délivrance du legs de ses parts sociales », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 2 sept. 2020, n° 19-14.604 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

145) « Portée de l'inopposabilité au liquidateur d'une renonciation frauduleuse à une succession », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 22 janv. 2020, n° 19-12.492 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

146) « La caducité du contrat : quelle application dans le temps ? », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 sept. 2018, n° 17-24347 : *RLDC* janv. 2019, n° 166, p. 11.

**- Notes sous arrêts de jurisprudence européenne :**

147) « La licéité des clauses d'*electio juris* prévues dans les contrats de fiducie au regard du droit de l'Union européenne », note sous CJUE, 3 oct. 2019, *VKI c. TVP*, Aff. C-272/18 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 21, 2019, en ligne.

148) « Contrôle d'une loi obligeant des associés aux dettes de sociétés radiées d'office », note sous Cour EDH, grande chambre, 11 déc. 2018, *Lekić c. Slovénie*, requête n° 36480/07 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 16, 2019, en ligne.

**Notes de jurisprudence locale :**

*En droit des entreprises en difficulté :*

149) « La soumission de la caution à la déclaration de créance avant paiement », note sous T. com. Bordeaux, ord. juge-commissaire 11 mars 2021, n° 2018J00958 / 2020M04799 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 6, p. 24.

- 150) « Pas de déclaration des majorations d'intérêts et des indemnités de résiliation non générées », note sous T.J. Bordeaux, ord. juge-commissaire 5 févr. 2021, n° RG 19/07950 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 7, p. 24.
- 151) « Défaut d'exigence de la mention « EIRL » dans la déclaration du créancier d'un entrepreneur individuel à responsabilité limitée », note sous T. com. Bordeaux, ord. juge-commissaire 8 avr. 2021, n° 2019J00331 / 2020M05048 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 8, p. 25.
- 152) « La minoration d'une clause pénale manifestement excessive n'excède pas les pouvoirs juridictionnels du juge-commissaire », note sous CA Bordeaux, 10 févr. 2021, n° RG 20/03733 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 9, p. 30.
- 153) « Effectivité de la déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/04284 ; T. com Bordeaux, ord., 21 sept. 2016, n° 2015J00284/2016M06205 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 5.
- 154) « Identification du créancier dans la déclaration du débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 13 mai 2016, n° 14/12193 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 6.
- 155) « Relevé de forclusion admis : défaillance du créancier due au débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/03266 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 7.
- 156) « Relevés de forclusion rejetés : défaillances des créanciers dus à leur propre fait », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 9 nov. 2015, n° 2014L04423 ; T. com. Bordeaux, ord., 16 mars 2016, n° 2015J00009 ; T. com. Bordeaux, ord., 9 janv. 2017, n° 2016L01610 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 8.
- 157) « Rectification à la hausse d'une créance déclarée au-delà du délai légal de déclaration », obs. sous CA Bordeaux, 4° ch., 11 janv. 2017, n° 16/02565 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 9.
- 158) « Rectification d'une déclaration après l'ouverture d'une liquidation judiciaire sur résolution du plan de redressement », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 3 février 2017, n° 08/02288 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 10.
- 159) « Sort de l'instance sur l'admission des créances en cas d'ouverture d'une liquidation judiciaire après résolution du plan de redressement », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 22 nov. 2016, n° 16/01900 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 12.
- 160) « Admission d'une créance suite à un sursis à statuer non suivi d'effets », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 12 oct. 2016, n° 15/06399 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 13.
- 161) « Déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 16 oct. 2015, n° 14/06636 ; n° 14/12193 (n° minute 15/00447) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00446) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00445) ; n° 14/12144 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 8.
- 162) « Déclaration de créance par le débiteur et admission de la créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 17 février 2016, n° 2014J01102/2015M10583 ; n° 2014J01102/ 2015M10587 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 9.
- 163) « Délégation de pouvoir postérieure à la déclaration de créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 16 avril 2014, n° 2012J00813 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 10.
- 164) « Relevé de forclusion d'un créancier ignorant l'existence de sa créance », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 5 février 2016, n° 14/06636 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 11.
- 165) « EIRL en difficulté et créance de RSI », obs. sous TC Bordeaux, ord., 15 juillet 2015, 2014M08735 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 12.

166) « Indemnisation d'un photographe pour destruction de ses clichés », obs. sous CA Bordeaux, 12 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

167) « Qualification d'une convention d'assistance bénévole », obs. sous CA Bordeaux, 14 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

168) « Responsabilité de l'auteur et des commentateurs d'une publication injurieuse sur Facebook », obs. sous CA Agen, 4 sept. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

169) « Nécessité d'une faute contre le jeu dans le cadre d'une pratique sportive », obs. sous CA Bordeaux, 17 oct. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

170) « Établissement de la faute dans le cadre de la responsabilité du fait de la communication d'un incendie », obs. sous CA Bordeaux, 24 juin 2019 : *CJAMP* 2019-2.

171) « Responsabilité du bailleur dans la chute du locataire sur une terrasse glissante », obs. sous CA Bordeaux, 26 nov. 2018 : *CJAMP* 2019-1.

172) « Défaut de responsabilité du commettant du fait de l'agression commise par son préposé », obs. sous CA Agen, 10 avr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.

173) « Exonération de la responsabilité du fait de l'effondrement d'une parcelle et exclusion des troubles du voisinage », obs. sous CA Agen, 6 févr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.

174) « Responsabilité partagée pour un accident intervenu lors de la visite d'un gouffre », obs. sous CA Agen, 22 mai 2019 : *CJAMP* 2019-1.

175) « Application de la règle "nul ne peut se constituer une preuve à soi-même" à une société produisant une facture », obs. sous CA Agen, 16 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 501.

176) « Indemnisation totale d'une victime percutée par un tramway sur le fondement de la loi de 1985 », obs. sous CA Bordeaux, 6 avril 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 505.

177) « Responsabilité pour abus du droit d'agir en justice d'une personne ayant la profession d'avocat », obs. sous CA Bordeaux 22 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 533.

178) « Mauvaise foi du débiteur surendetté licencié pour faute grave », obs. sous CA Bordeaux, 25 janvier 2018 : *CJAMP* 2018-2.

179) « Cession d'un usufruit en vue de faciliter l'apurement du passif du débiteur surendetté », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.

180) « Annulation de paiements par chèque intervenus postérieurement à l'ouverture de la procédure », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.

181) « Existence de droits indivis sur un actif immobilier justifiant l'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation », obs. sous CA Bordeaux, 15 juin 2017 : *CJAMP* 2018-2.

182) « Application de la loi de 1985 à un accident provoqué par un tramway sur un passage protégé », obs. sous CA Bordeaux, 6 déc. 2017 : *CJAMP* 2018-1, p. 52.

183) « Soins de chats errants et gestion d'affaires : des biens et des liens en question », note sous CA Agen, 13 avril 2016, n° JurisData : 2016009955 : *CJAMP* 2016-2, p. 339.



## ◇ COLLOQUES

### • Direction scientifique

- 1) Direction scientifique du colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.
- 2) Direction scientifique du colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.

### • Communications

- 1) Communication intitulée « **Le statut de l'usufruitier de parts sociales après l'exclusion de sa qualité d'associé** », prononcée dans le cadre du colloque « La société civile immobilière : enjeux patrimoniaux et personnels », par l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (Université de Bordeaux), le 10 novembre 2023.
- 2) Communication intitulée « **D'une clôture à l'autre : de l'arrêt du plan à l'achèvement de son exécution** », prononcée dans le cadre du colloque « Les plans de sauvegarde et de redressement », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique et le Centre de droit des affaires (Université Toulouse 1 Capitole), le 13 octobre 2023.
- 3) Communication intitulée « **Le mandat, instrument juridique approprié à l'entretien de l'animal d'autrui ?** », prononcée dans le cadre de la demi-journée d'étude du DU Droit animalier de l'université de Limoges, organisé par Madame Séverine Nadaud et Monsieur Matthias Martin (Université de Limoges), le 17 juin 2023.
- 4) Communication intitulée « **Le traitement des difficultés du professionnel surendetté : quelle harmonie entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel ?** », prononcée dans le cadre du webinaire « Le professionnel surendetté », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (Université Toulouse 1 Capitole) et l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (Université de Bordeaux), le 15 mai 2023.
- 5) Communication intitulée « **À la recherche de la notion de patrimoine numérique** », prononcée dans le cadre du Colloque « Patrimoine numérique et droit patrimonial de la famille », organisé par le CREOP (Université de Limoges), tenu le 31 mars 2023.
- 6) Communication intitulée « **L'après-procédure collective pour les garants du débiteur** », prononcée dans le cadre du webinaire « L'après-procédure collective », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (Université Toulouse 1 Capitole) et l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (Université de Bordeaux), le 10 mai 2022.
- 7) Communication intitulée « **Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives** », prononcée dans le cadre du Colloque « Les intérêts contradictoires dans les procédures collectives », organisé par le Laboratoire DANTE de l'Université Paris Nanterre, le 15 février 2022.
- 8) Communication intitulée « **Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience e de rebond des TPE et PME** », prononcée dans le cadre du Colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.
- 9) Communication intitulée « **L'altération des principes directeurs du contrat par l'impératif de pérennité de l'entreprise** », prononcée dans le cadre du Colloque « La pérennité de l'entreprise », organisé par l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François Rabelais, le 3 avril 2021, à la Faculté de droit de Tours.
- 10) Communication intitulée « **Les groupes de sociétés et la cessation des paiements** », prononcée à l'Université de Bordeaux le 17 janvier 2018 dans le cadre du colloque « La cessation des paiements et la période suspecte », organisé par la section Bordeaux-Pau de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice.

11) Communication intitulée « *L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité extracontractuelle* », prononcée dans le cadre des colloques organisés à **Pau** le 5 avril 2017, **Bordeaux**, le 18 mai 2017, et **Toulouse** le 23 juin 2017 par l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université de Bordeaux, l'Institut de Droit Privé de l'Université de Toulouse I Capitole et le Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur le thème de « L'appréciation de la faute et des manquements contractuels ».

## **- RESPONSABILITÉS COLLECTIVES -**

### **◇ RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES :**

**Depuis juill. 2023** : Président de la Section 01 (Droit privé et sciences criminelles) de l'Université de Limoges

**Depuis sept. 2022** : Directeur des études de la Licence 1 (Antenne de Brive-la-Gaillarde).

**Depuis sept. 2022** : Codirecteur de la Licence professionnelle « Droit de l'immobilier ».

**Depuis sept. 2022** : Codirecteur du Master « Droit et promotion du patrimoine immobilier ».

**Depuis avr. 2022** : Membre du Conseil de gestion de la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges.

**Depuis janv. 2022** : Référent déontologie de l'Université de Limoges.

**2019-2020** : Coresponsable du Master 2 « Responsable de clientèle professionnelle et agricole », IAE de Caen.

**2015-2017** : Membre de la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de Bordeaux.

**2009-2014** : Membre du Conseil de la faculté de droit et de science politique (UFR) – Université Montesquieu-Bordeaux IV (élu en 2009, réélu en 2011).

**2010-2012** : Membre du C.E.V.U. de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### **◇ MISSIONS D'EXPERTISE :**

**Septembre 2023** : Rapporteur pour l'avancement de grade de professeurs des universités (Université Caen Normandie)

**Mai 2023** : Membre de deux comités de sélection pour le recrutement de maîtres de conférences des universités (Université de Bordeaux et Université de Tours)

**Mai 2023** : Membre de la commission de recrutement des A.T.E.R. de la FDSE de Limoges

**Févr. 2023** : Rapporteur pour l'avancement de grade de maîtres de conférences (Université de Limoges, FDSE)

**Janv. 2023** : Membre d'un comité d'évaluation HCERES (évaluation du CERDP, Université de Nice)

**Décembre 2022** : Rapporteur pour l'avancement de grade de professeurs des universités (Université Caen Normandie)

**Juin 2022** : Rapporteur pour la voie d'accès temporaire au corps des professeurs des universités, procédure dite de « repyramidage » (Université de Limoges)

**Mai 2022** : Membre d'un comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités (Université de Poitiers)

**Mai 2022** : Membre d'un comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences des universités (Université de Dijon)

**Mai 2022** : Membre de la commission de recrutement des A.T.E.R. de la FDSE de Limoges